



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC

COMITE REGIONAL DE NORMANDIE DE TIR A L'ARC

Comité du Calvados

CD14 - Comité Départemental de tir à l'arc du Calvados



Compte Rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire
du 15 Février 2019 à Hérouville Saint Clair

Clubs présents : CAEN, BAYEUX, SAINT PIERRE/DIVES, CONDÉ/NOIREAU, FONTENAY LE MARMION, ARGENCES, OUISTREHAM, THURY HARCOURT, HÉROUVILLE SAINT CLAIR, CIE ST GEORGES DE MERVILLE, VILLERS/MER, CARPIQUET, LES ARCHERS DU COEUR DE NACRE, LES ARCHERS DU COEUR DU PAYS D'AUGE et VIRE.

Clubs absents : LES ARCHERS DE LA SEULLES, FALAISE, Verson, HONFLEUR et L'AS₃V.

Le quorum étant atteint par 67 voix sur 86, le président déclare ouverte l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Le président rappelle les points qui sont ajoutés aux statuts du Comité Départemental.

Il est ensuite procédé au vote pour l'approbation des nouveaux statuts.

Nombre de voix : 67

Il n'y a pas de bulletins blanc ou nul

Suffrages exprimé : 67 voix

Les statuts sont approuvés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.

Le Président